

## NOTE D'INFORMATION #1: APERÇU DES PROCESSUS INTERGOUVERNEMENTAUX DE L'ONU AFIN DE DEFINIR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT APRÈS-2015

Lors de la [Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012](#), les gouvernements ont convenu de mettre en place divers processus en vue de maintenir leurs engagements pour un [développement durable](#). Certains de ces processus sont dits « intergouvernementaux » (lesquels résultats sont négociés par les États membres de l'ONU), ils comprennent:

1. le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable
2. le Forum politique de haut niveau,
3. le Comité intergouvernemental d'experts sur une stratégie de financement du développement durable,
4. la Réunion spéciale sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le programme de développement après-2015 de l'Assemblée générale de l'ONU

En parallèle, le système des Nations Unies – les agences spécialisées, les programmes et fonds des Nations Unies dirigés par le Secrétaire général Ban Ki-moon - a entrepris des démarches pour définir le cadre de développement global pour remplacer les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui expirent en 2015. Quatre rapports seront soumis au Secrétaire général d'ici septembre 2013, par les organes suivants :

- [le Groupe de haut niveau sur l'après-2015](#),
- [le Réseau des solutions pour le développement durable de l'ONU](#),
- [le Pacte mondial de l'ONU](#),
- [le Groupe des Nations Unies pour le développement](#).

Par ailleurs, le rapport du Secrétaire général « Accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : options pour une croissance durable et partagée et enjeux de l'action des Nations Unies en faveur du développement au-delà de 2015 » a pour objectif d'informer les États membres au moment où ils définissent l'agenda après-2015 en s'appuyant sur les OMD existants et au-delà. Il est attendu que le programme de l'après-2015 converge avec les résultats de Rio+20 dans un cadre de développement unique et universel se fondant sur l'éradication de la pauvreté et le développement durable.

Les processus intergouvernementaux suivants offrent des opportunités à la société civile d'examiner et influencer la conception du programme de développement après-2015, ses arrangements institutionnels et ses moyens de mise en œuvre. Cette note d'information donne un aperçu de ces processus - comment ils fonctionnent, qui est impliqué, et quels sont les points d'entrée existants pour le plaidoyer de la société civile.

### 1. LE GROUPE DE TRAVAIL OUVERT (GTO) SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Il est attendu que le Groupe de travail ouvert propose des objectifs et des indicateurs sur les défis majeurs présents et futurs de développement durable. D'après les accords conclus à Rio+20, ces ODD devraient comporter des considérations économiques, sociales et environnementales de manière équilibrée et être intégrés dans les processus de développement après-2015.

### CALENDRIER

Créé en janvier 2013.

Phase I (mars 2013 à février 2014) : discussions thématiques.

Phase II (février à septembre 2014) : négociations et production du rapport.

## THÈMES À L'ÉTUDE

L'éradication de la pauvreté [[GTO 2, 17-19 avril 2013](#)], la sécurité alimentaire et la nutrition, l'agriculture durable, la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, l'eau et l'assainissement [[GTO 3, 22-24 mai 2013](#)], l'emploi et le travail décent pour tous, la protection sociale, la jeunesse, l'éducation et la culture, la santé et la dynamique des populations [[GTO 4, 17-19 juin 2013](#)], la croissance économique soutenue et inclusive, les questions de politique macroéconomique, le développement des infrastructures et de l'industrialisation, de l'énergie [GTO 5, 25-27 novembre 2013 ], les moyens de mise en œuvre, le partenariat mondial pour le développement durable, les besoins des pays en situation particulière, les pays africains, les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID) ainsi que les défis spécifiques auxquels sont confrontés les pays à revenu intermédiaire, les droits de l'homme, le droit au développement, la gouvernance mondiale [GTO 6, 9-13 décembre 2013], les villes durables et les établissements humains, le transport durable, la consommation et la production durables, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe [GTO 7, 6-10 janvier 2014], les mers et les océans, les forêts, la biodiversité, promotion de l'égalité, y compris l'équité sociale, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la prévention des conflits, la consolidation de la paix post-conflit et la promotion de la paix durable, l'état de droit et la gouvernance [GTO 8, 3-7 février 2014].

## CO-FACILITATEURS

M. Csaba Kőrösi, Représentant permanent de la Hongrie auprès des Nations Unies, et M. Macharia Kamau, Représentant permanent du Kenya auprès des Nations Unies.

## MEMBRES

30 sièges, partagés par les 70 États membres de l'ONU dans les groupements régionaux. Liste complète disponible [ici](#).

## SECRETARIAT

[Une équipe d'appui technique](#) inter-agence, co-présidé par l'ONU-DAES et le PNUD, soutient le Groupe de travail ouvert (GTO) sous la forme de [brèves thématiques](#). La Division du développement durable (DSD, selon l'acronyme anglais) de l'ONU-DAES facilite l'engagement des grands groupes avec le GTO et gère la plate-forme de gestion des connaissances sur le développement durable ([Sustainable Development Knowledge Platform](#)), un site dédié aux processus intergouvernementaux pour le suivi de Rio+20.

## ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les représentants des grands groupes et autres parties prenantes [voir encadré] ont la possibilité de s'engager dans un dialogue interactif avec les co-facilitateurs et les membres du GTO aux audiences d'une heure tous les matins avant chaque session. Pendant les sessions, les représentants des grands groupes et autres parties prenantes peuvent intervenir oralement. Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur [Major Groups workspace](#) sur la plate-forme de gestion des connaissances sur le développement durable. En outre, les co-facilitateurs organiseront deux réunions intersessions d'une journée chacune avec les grands groupes et autres parties prenantes. La première aura lieu le 22 novembre 2013



Plus d'informations sur le GTO peut être trouvée [ici](#).

## QUELS SONT LES GRANDS GROUPES ET AUTRES PARTIES PRENANTES?

La participation non gouvernementale dans les processus de développement durable des Nations Unies a été officialisée par les États membres des Nations Unies depuis le Sommet de la Terre de 1992. Elle est structurée en neuf secteurs de la société ou de communautés d'intérêts connu sous le nom de « grands groupes », ils représentent: les femmes, les enfants et les jeunes, les peuples autochtones, les organisations non gouvernementales, les autorités locales, les travailleurs et les syndicats, le commerce et l'industrie, la communauté scientifique et technologique.

Plus d'informations sur les grands groupes, y compris sur la façon d'en faire partie, est disponible [ici](#). En plus de ces neuf grands groupes, le document final de Rio+20 indique que le développement durable « nécessite la participation significative et la participation active [...] d'autres parties prenantes, y compris les communautés locales, les groupes de bénévoles et les fondations, les migrants et leurs familles ainsi que les personnes âgées et les personnes handicapées » [paragraphe 43].

## 2. LE FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Ce forum intergouvernemental universel remplace et met à profit les expériences de la Commission du développement durable (CSD, selon l'acronyme anglais). Le Forum politique de haut niveau (FPHN) convoquera ses réunions « sous les auspices » à la fois de l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil économique et social (ECOSOC). Ce forum fournira un leadership politique, d'orientation et des recommandations pour le développement durable et aura un rôle important dans l'examen du suivi et de la mise en œuvre des ODD.

### CALENDRIER

Les consultations informelles pour établir le FPHN ont eu lieu à partir de janvier à juin 2013. Sa première réunion sera convoquée par le Président de l'Assemblée générale le 24 septembre 2013. A partir de septembre 2015, le FPHN se tiendra pendant huit jours chaque année (y compris un segment ministériel de trois jours) dans le cadre de l'ECOSOC. Tous les quatre ans, le FPHN se réunira pendant deux jours au niveau des Chefs de l'Etat / Gouvernements sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations Unies.

### MEMBRES

Universel (Tous les États membres de l'ONU et des institutions spécialisées).

### SECRETARIAT

L'ONU-DAES, en étroite collaboration avec toutes les entités compétentes du système des Nations Unies.

### RÉSULTAT

La première réunion donnera lieu à un Résumé du Président. Ensuite, chaque session de l'Assemblée générale va aboutir à une déclaration politique négociée et concise. Chaque session ministérielle de l'ECOSOC se traduira par une déclaration ministérielle négociée pour inclusion dans le rapport du Conseil économique et social auprès de l'AG.

### ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les grands groupes et les « autres parties prenantes pertinentes » (telles que les organisations philanthropiques privées, les instituts éducatifs et les milieux universitaires, les personnes handicapées, les groupes de bénévoles et autres parties prenantes actives dans des domaines liés au développement durable), et les organisations accréditées auprès du CSD et/ou de l'ECOSOC pourront participer activement en se fondant et améliorant le travail réalisé par le CSD (par décision de l'ECOSOC [1993/215](#) et sa résolution [1996/31](#)). Ces représentants seront autorisés à assister et intervenir dans des réunions officielles; accéder à toutes les informations et documents officiels, présenter des documents, des contributions et des recommandations (écrites et orales) et organiser des manifestations parallèles et des tables rondes, en coopération avec les États membres et le Secrétariat de l'ONU. Au cours de ses revues annuels des engagements et des objectifs de développement durable, le FPHN mettra en place « une plate-forme pour les partenariats, notamment avec la participation des grands groupes et autres parties prenantes concernées. » Ces derniers sont invités à « établir et maintenir, de manière autonome, des mécanismes efficaces pour la participation ». Plus d'informations détaillées sur les modalités de participation suivront en fonction de leur disponibilité.



Plus d'informations sur le FPHN [ici](#).

## 3. LE COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS SUR UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce comité intergouvernemental de 30 experts, nommés par les groupes régionaux des États membres, se réunira sous l'égide de l'Assemblée générale. D'ici 2014, le comité préparera un rapport proposant des options sur une stratégie efficace de financement du développement durable afin de faciliter la mobilisation des ressources et leur utilisation efficace dans la réalisation des objectifs de développement durable.

### CALENDRIER

Fondé en juin 2013. Sa première réunion aura lieu du 28 au 30 août 2013. Le comité doit achever ses travaux d'ici septembre 2014

## CO-PRESIDENTS

À élire lors de la première réunion.

## MEMBRES

30 experts, avec une représentation régionale équilibrée.  
Liste complète disponible [ici](#).

## SECRETARIAT

Bureau du financement du développement.

En outre, un groupe de travail sur le financement du développement durable a été créé en vertu de l'Équipe spéciale des Nations Unies ([UNTT](#), selon l'acronyme anglais) pour soutenir le travail du comité.

## ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les détails seront déterminés lors de la première réunion du comité.



**Plus d'informations sur le comité d'experts peut être trouvée [ici](#).**

## 4. REUNION SPÉCIALE DE L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD) ET LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT APRÈS-2015

La réunion spéciale de l'Assemblée générale fera le point des progrès réalisés et des lacunes dans la réalisation des OMD, et fournira également des conseils sur les processus après-2015. Le Président de la 67<sup>ème</sup> Assemblée générale, Vuk Jeremić, a nommé les représentants permanents auprès de l'ONU de l'Irlande et de l'Afrique du Sud en tant que co-facilitateurs de cet événement d'une journée pour le soutenir dans les préparatifs. L'événement aura lieu sous le 68<sup>ème</sup> Président de l'AG, John Ashe. La journée comprendra deux séries de tables rondes parallèles et une séance plénière d'ouverture et de clôture. Les États membres doivent encore se mettre d'accord sur le format de cet événement, mais il est prévu d'aboutir à un document final bref (2-4 pages), y compris une « feuille de route » ou un calendrier pour définir l'agenda post-2015.

## CALENDRIER

Les consultations informelles sur les modalités et les résultats de cet événement ont débuté en février 2013. La Réunion spéciale aura lieu le 25 septembre 2013, et sera précédée par un dialogue avec la société civile d'une journée avec les États membres le 22 septembre (voir ci-dessous).

## CO-FACILITATEURS

Madame Anne Anderson, Représentant permanent de l'Irlande auprès des Nations Unies et M. Kingsley Mamabolo, Représentant de l'Afrique du Sud auprès des Nations Unies.

## MEMBRES

Universel (tous les États membres des Nations Unies).

## SECRETARIAT

Le Bureau du Président de l'Assemblée générale organise la préparation de l'événement et les co-facilitateurs soutiennent les préparatifs. Cet effort est appuyé par le Secrétariat (le DAES et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences).

## ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les co-facilitateurs ont invités des représentants des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé à partager leurs points de vue lors des consultations informelles du 18 juin 2013. [Les modalités de participation des représentants de la société civile à la réunion du 25 septembre](#) sont actuellement en cours de finalisation. Le 22 septembre, un dialogue de [la société civile](#) avec les États membres sera convoqué par le Service de liaison non-gouvernemental des Nations Unies (UN-SLNG) en partenariat avec l'Équipe de l'après-2015 du Bureau exécutif du Secrétaire général. Ce dialogue servira de suivi à la [consultation du SLNG](#) rassemblant les perspectives régionales de la société civile, en particulier des pays du Sud. Il est attendu à ce que le résumé de cet événement contribue substantiellement à la Réunion spéciale du 25 septembre.



**Plus d'informations sur la réunion spéciale est disponible [ici](#).**